



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
des ressources humaines**

Secrétariat général
Département de conseil et d'appui aux instances nationales
DGRH A2-2
n° 2021-
Affaire suivie par :
Dominique COURBON
Tél : 01 55 55 62 44
Mél : dgrh-a2.cnu@education.gouv.fr

Paris, le 13 SEP. 2021

NOTE

à

72, rue Regnault
75243 Paris cedex 13

Mesdames et messieurs les présidents d'université et
chefs d'établissement d'enseignement supérieur

à l'attention des écoles doctorales

Objet : Campagne 2022 d'inscription sur les listes de qualification aux fonctions d'enseignant-chercheur
Réf : Note 2021-0135 du 26 juillet 2021 relative à la procédure de qualification

Face aux nombreuses questions que nous recevons, j'ai jugé opportun de modifier le dernier alinéa du chapitre II de la note du 26 juillet 2021 en référence.

Ainsi au lieu de

« Dans l'écran de saisie de candidature de l'application GALAXIE, les candidats doivent renseigner avec soin et précision la rubrique « situation professionnelle actuelle ». Le cas échéant, ils sont invités à renseigner leur NUMEN. Ces éléments permettront à la DGRH de repérer les candidats MCF titulaires et les enseignants-chercheurs assimilés qui n'ont pas besoin de faire une demande d'inscription sur la liste de qualification aux fonctions de professeur des universités. »

Vous devez lire

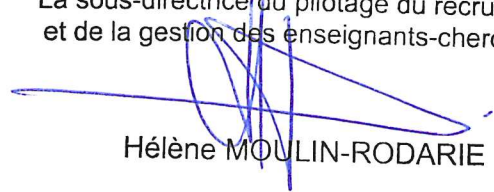
« Dans l'écran de saisie de candidature de l'application GALAXIE, les candidats doivent renseigner avec soin et précision la rubrique « situation professionnelle actuelle ». Le cas échéant, ils sont invités à renseigner leur NUMEN. Ces éléments permettent à la DGRH de repérer les MCF titulaires et les enseignants-chercheurs assimilés qui ne doivent pas faire une demande d'inscription sur la liste de qualification aux fonctions de professeur des universités, afin de supprimer ces éventuelles candidatures. En effet, les maîtres de conférences et les enseignants-chercheurs assimilés titulaires sont réputés inscrits sur la liste de qualification aux fonctions de professeur des universités.

Les maîtres de conférences titulaires ne doivent donc pas candidater sur Galaxie pour être inscrits sur la liste de qualification entre le 7 septembre et le 9 novembre 2021. »

Je vous demanderais donc de bien vouloir transmettre cette information aux maîtres de conférences titulaires (et enseignants-chercheurs assimilés au corps des MCF).

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

La sous-directrice du pilotage du recrutement
et de la gestion des enseignants-chercheurs

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Hélène MOULIN-RODARIE